

PROGRAMME ACP-UE CULTURE

SOUTIEN AUX SECTEURS DE LA CULTURE ET DE LA CREATION EN AFRIQUE DE L'EST



Partenaires de mise en oeuvre

- The British Council
- HEVA Fund



Budget

Montant total : € 7 044 451
Montant de la contribution FED : € 6 000 000 (soit 86.18%)



Durée

40 mois



Couverture géographique

Burundi, les Comores, Djibouti, Erythrée, Ethiopie, Kenya, Madagascar, Ile Maurice, Ouganda, Rwanda, Seychelles, Somalie, Soudan et Tanzanie



Contexte

Malgré une forte dynamique dans le développement des industries culturelles et créatives, notamment en Afrique de l'Est, la part de marché de l'Afrique dans ce secteur reste très minoritaire par rapport au reste du monde. Des recherches ont montré que les efforts doivent se concentrer avant tout sur quatre domaines : une plus grande visibilité des acteurs culturels et un meilleur accès au public ; le renforcement des infrastructures culturelles ; l'amélioration de l'accès aux financements ; la mise en place d'un écosystème de soutien et d'encouragement plus efficace, notamment en favorisant une meilleure compréhension des industries créatives et de leurs modèles commerciaux par les décideurs et les financiers.



Objectifs

- L'amélioration de l'environnement dans lequel opèrent les praticiens de la culture et de la création en Afrique de l'Est, à travers des subventions et des financements innovants ;
- Le renforcement des capacités des jeunes qui débutent dans les secteurs culturel et créatif ;
- L'amélioration de la culture visuelle du public et l'accès à de nouveaux marchés pour les biens et services culturels et créatifs d'Afrique de l'Est ;
- La mise en place d'un programme d'appui à l'attention des bénéficiaires en matière de finances et de droit, de suivi et évaluation et enfin de digitalisation.



Axes d'intervention

- Développement d'un programme dédié à l'Afrique de l'Est visant à mieux comprendre les spécificités des industries culturelles et créatives et à plaider en faveur de l'amélioration de l'écosystème politique et juridique dans lequel elles opèrent ;
- Programme(s) de renforcement des capacités visant à améliorer la connaissance et la compréhension de la propriété intellectuelle et à développer les modalités de perception et de distribution des droits ;
- Recherche de modèles de financement innovants pour le secteur en Afrique de l'Est ;
- Elaboration de programmes d'éducation culturelle offrant une formation en dehors de l'école, au niveau tertiaire ou secondaire.

Contact

The British Council

- Axelle Basselet
Responsable des affaires européennes
Axelle.Basselet@britishcouncil.be
- Sandra Chege
Coordinatrice de projet
sandra.chege@britishcouncil.or.ke

Heva Fund

- George Gachara
Directeur
george@hevafund.com

Pour plus d'informations : www.acp-ue-culture.eu

